

Empreinte carbone

L'empreinte carbone des portefeuilles gérés reflète la quantité de gaz à effet de serre émise au cours d'une année par les activités des entreprises dans lesquelles les OPCVM sont investis au 30 juin et exprimée en tonne équivalent de dioxyde de carbone (t /eq. CO₂). Notre société de gestion a fait le choix de la calculer annuellement, par million d'Euros investi en actions et obligations d'entreprises (t /eq. CO₂ pour un million d'euros de capitalisation boursière pondérée des valeurs en portefeuille).

Les données sont agrégées à partir des informations fournies par les émetteurs et comprennent les Scope 1 (émissions directes) et Scope 2 (émissions indirectes liées aux consommations d'énergie). L'absence d'homogénéité des données de Scope 3 (autres émissions indirectes) publiées, ne permet pas à notre société de gestion d'utiliser ce dernier critère de manière pertinente.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces données ne prennent pas en compte la totalité des émissions induites par l'entreprise, ni les émissions évitées. La démarche est propre à notre société de gestion et ne fait pas intervenir de prestataire externe.

Synthèse au 30 juin 2020 :

OPC concerné	Encours faisant l'objet du calcul de l'empreinte carbone (Scopes 1 et 2) en l'absence de plus d'informations fournies par les émetteurs	Taux de couverture	Montant empreinte carbone
	[M€]	[%des encours]	[t/eq.de CO ₂ pour un million d'euros de capitalisation boursière pondérée des valeurs en portefeuille]
Compartiment Euro de la SICAV IDE Dynamic	53	73%	314
	51	71%	49 ⁽¹⁾
Compartiment World Flexible de la SICAV IDE Dynamic	68	67%	36
Recloses Patrimoine Dynamic	367	62%	41

⁽¹⁾ Calcul effectué en excluant la détention de la ligne de HeidelbergCement AG

Cette société, de par son activité, présente un niveau d'émission de CO₂ très élevé, soit environ 85% de l'empreinte carbone de l'OPCVM IDE Dynamic Euro. Les objectifs de développement durable de HeidelbergCement AG s'inscrivent dans le cadre de ceux des Nations Unies et de la feuille de route de l'International Energy Agency (Agence Internationale de l'Energie) pour aider l'industrie à mettre en œuvre

les Accords de Paris. HeidelbergCement AG prévoit de produire un béton neutre en CO₂ d'ici 2050 et d'avoir réduit de 30% en 2025* ses émissions nettes spécifiques de CO₂ par tonne de ciment par rapport à 1990. HeidelbergCement AG est en 2019 l'une des 370 entreprises dans le monde dont les objectifs ont été approuvés par Science Based Targets initiative (SBTi). La société fait partie de la liste A du CDP (Disclosure Insight Action, organisation qui publie l'impact environnemental des plus grandes entreprises) en matière de transparence environnementale et de performance quant aux risques environnementaux et au développement durable.

* Mis à jour suite à la réunion investisseurs du 16 septembre 2020. Initialement prévu pour 2030.